

### Taxe d'accise—Loi

C'est là une association qui représente 2.2 millions de personnes. Voilà ce qu'elle avait à dire au sujet de ce budget. Elle a dit aussi trouver plutôt inusité qu'entre l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement—et nous nous souvenons tous de ce jour, aussi néfaste fût-il—et le 23 mai dernier, le prix de l'essence a grimpé de 18c. le gallon au Canada.

Vous souvenez-vous de ce qui est arrivé aux conservateurs la dernière fois qu'ils ont essayé de hausser le prix de l'essence de 18c. le gallon? Vous souvenez-vous de ce que les Canadiens leur ont fait? C'est ce qu'ils leur feraient maintenant si nous pouvions tenir des élections, mais nous devons malheureusement endurer les conservateurs. Lorsque je dis «nous», je ne veux pas parler seulement de moi en tant que député de l'opposition, mais bien de tous les Canadiens qui doivent endurer les conservateurs pour les quatre prochaines années. Mais, grâce au ciel, le temps passe vite, pas assez vite, mais nous serons débarrassés d'eux dans quatre ans. Voilà ce que l'Association canadienne des automobilistes avait à dire au sujet du budget conservateur et, plus précisément, des hausses de prix dont il est question dans le projet de loi C-80.

La Fédération canadienne des maires et des municipalités a aussi présenté des instances à la tribune libérale nationale et voici en substance ce qu'elle avait à dire:

La hausse des coûts municipaux est surtout due à la suppression de l'exemption de taxe sur l'asphalte et le béton. Les municipalités sont les plus grands consommateurs d'asphalte au Canada.

Beaucoup de députés de tous les partis représentés à la Chambre ont déjà siégé à des conseils municipaux. Je l'ai déjà fait; j'ai rempli trois mandats au conseil de canton de Cumberland. Une fois que le taux d'évaluation est fixé, c'est tout l'argent dont nous disposons pour l'année en cours. On ne peut pas changer le taux des taxes municipales une fois qu'il a été fixé et on ne peut accuser un déficit une année où se tiennent les élections. Or, c'est une année électorale en Ontario. Que peuvent donc faire les municipalités? Le 23 mai, la plupart ont adopté leur budget et expédié leurs factures d'impôt foncier. Elles doivent donc réduire leurs projets, supprimer beaucoup d'initiatives prévues parce que le gouvernement a imposé ces taxes non pas à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant, pour permettre aux municipalités de planifier, elles qui consomment tant d'asphalte et de béton, mais bien immédiatement. Je le répète, le gouvernement a pris là une mesure régressive et complètement idiote; il aurait dû réfléchir et modifier son projet.

Au forum national du parti libéral sur le budget, nous avons aussi reçu le témoignage du Conseil canadien du commerce de détail, organisme qui, à l'instar de ceux que j'ai mentionnés jusqu'ici, n'a rien de partisan.

**Une voix:** Presque rien!

**M. Boudria:** Ils ne sont pas partisans. Le député d'en face n'est pas d'accord. Sachons alors que, à son avis, l'Association canadienne des automobilistes, la Fédération des municipalités et le Conseil canadien du commerce de détail sont des organismes partisans. Libre à lui de le penser. Les membres de ces organismes vont certainement s'en réjouir.

Voici ce que pense le Conseil canadien du commerce de détail:

Le Conseil est d'avis que les aliments et les médicaments auraient pu échapper à la hausse de la taxe de vente fédérale...

Ce sont les propos du Conseil, monsieur le Président. Je poursuis la citation:

Il est regrettable qu'il faille modifier les dispositions concernant l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers, car il ne faudrait pas que le gouvernement ait l'air de profiter de l'inflation. Toutefois, nous savons qu'il le faut, du moins temporairement, tant que le déficit n'aura pas été maîtrisé.

Le Conseil acceptait donc cette mesure, tout en estimant que d'autres étaient déraisonnables. Ce groupe a donc brossé un tableau équitable, tout en s'opposant avec intransigeance à quelques initiatives. Le gouvernement l'a-t-il écouté? Pas du tout, monsieur le Président.

Enfin, je tiens à soulever ici deux autres questions. L'Association of Concerned Citizens for Preventive Medicine nous a aussi fait part de son point de vue, monsieur le Président, et ce groupe fort sympathique nous a déclaré que le présent gouvernement avait été mal avisé d'imposer les produits de santé et que cela allait nuire à la prestation des soins de santé au Canada. Le gouvernement a légèrement reculé là-dessus, mais la mesure demeure condamnable.

Enfin, je veux seulement attirer votre attention, monsieur le Président, même s'il me reste malheureusement très peu de temps, sur le fait que beaucoup de mes commettants sont fort inquiets que le gouvernement ait décidé dans son budget du 23 mai que les prestations d'assurance-chômage et les revenus de retraite ne peuvent servir à l'acquisition de régimes enregistrés d'épargne-retraite pour un conjoint. Cette mesure est néfaste pour les Canadiennes. Bien des gens se servent des revenus de retraite et autres revenus du genre pour acquérir des régimes enregistrés d'épargne-retraite pour leur conjoint. Cela n'est maintenant plus autorisé. Lorsqu'il y a une différence d'âge entre les conjoints, il est important de pouvoir transférer ces revenus au conjoint le plus jeune, qui est le plus souvent la femme, qui survivra de nombreuses années à l'autre conjoint. Cette mesure est injuste et beaucoup de mes commettants se sont plaints à moi par écrit de cette injustice.

● (1730)

[Français]

Monsieur le Président, il me ferait plaisir de répondre aux questions des honorables députés concernant mon allocution de cet après-midi.

**M. le vice-président:** L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Hudon) a la parole.

**M. Hudon:** Monsieur le Président, je n'avais pas tellement l'intention de poser des questions ni de faire des commentaires, mais quand j'ai entendu mon honorable collègue parler du prix du pétrole et du prix de l'essence, et des 18c. le gallon dont il fallait qu'il augmente, on se souvient comment, huit mois plus tard, ils ont repris le pouvoir et de quel prix ils ont justement taxé l'essence au Canada.

Monsieur le Président, je comprends très bien que mon honorable collègue peut avoir des lettres de certains producteurs ou de certaines industries de transformation du ciment, mais je pense qu'en général, je sais que quand on change une loi ou un règlement, cela peut prêter à confusion pendant la période de transition. Mais je pense qu'en général, les gens sont quand même satisfaits et même très satisfaits, ceux de ma région en tout cas, de voir les taux d'intérêt qui sont les plus bas depuis sept ans, et qui ont influence sur les taux hypothécaires. Ils sont contents parce que cela, c'est de nature à activer la construction. Et cela représente, pour un jeune couple,